Fiche info pratique

MAIRIE:

Heures d'ouverture :

Lundi: 8h à 12h

Mardi: 8h à 12h et 14h à 18h

Jeudi: 8h à 12h Vendredi: 14h à 18h

Permanence de M. le Maire, mardi et vendredi de 17h à 18h. Si ces horaires ne vous conviennent pas, vous pouvez prendre rendez-vous.

Tél: 04.76.38.50.73

Ou E-mail: st.pierre.de.cherennes@wanadoo.fr

Internet :

www.st-pierre-de-cherennes.sud-gresivaudan.org

ECOLE:

Tél: 04.76.38.48.52

ALLO SERVICE PUBLIC: 39.39 Internet: www.service-public.fr

POMPIERS: 18 OU 112

SAMU: 15 GENDARMERIE: 17

GARDE DENTISTE: 04.76.00.06.66

SERVICE DE SOINS A DOMICILE & ADMR

de St-Romans: 04.76.38.37.64

 $\mathbf{EDF}:$

Accueil clientèle : 09.69.32.15.15 Coupure d'électricité : 09.726.750.38

ALLO ISERE LOGEMENT

Guide des aides au logement

Tél: 04.58.17.65.09

OFFICE DE TOURISME

Tél: 04.76.38.53.85

Internet: http.//tourisme.saintmarcellin-vercors-

isere.fr/

REGIE DES EAUX ET ASSAINISSEMENT : St-Marcellin

Tél: 04.76.38.61.48

E-mail: contact@eau.smvic.fr

Vinay

Tél: 04.76.36.90.57

E-mail: contact@eau.smvic.fr

En cas de problème technique ou de panne, vous pouvez contacter le service d'astreinte 7 jours / 7 et

24 h/24

Tél: 04.76.36.94.01

MISSION LOCALE:

Aide à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire.

Tél.: 04.76.38.83.42

http://www.missionlocale.saintmarcellinvercors-isere.fr/

DECHETTERIE DE ST SAUVEUR

Tél: 04.76.38.66.03

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h00, samedi de 9h00 à

18h00

Internet: www.saintmarcellin-vercors-isere.fr

CONSULTANCE ARCHITECTURALE:

Pour les particuliers ayant des projets de construction ou de rénovation de leur habitat, un architecte-conseil renseigne sur la législation, les normes de construction et d'urbanisme, les matériaux ...,le 4ème lundi de chaque mois de 9h à 12h en Mairie de St-Romans sur RDV au 04.76.38.46.17

PLATEFORME LOCALE DE RENOVATION ENERGETIQUE :

Pour les propriétaires occupants et bailleurs ayant des projets de rénovation énergétique de leur habitat, un conseiller vous accompagne pour cibler vos travaux, trouver les entreprises compétentes ainsi que des sources de financement. Le 4ème jeudi de chaque mois de 13h30 à 17h30 avec l'AGEDEN à la Maison de l'Economie à Saint-Marcellin, sur RDV au 04.76.14.00.10



EDITO

SOMMAIRE:

Edito
Travaux réalisés
Comptes rendus
Tarifs
Informations
Associations
Calendrier des festivités

Etat civil

Naissances
Alexio DEFERRO né le 08 janvier
Gabrielle HOMEYER née le 10 février
Lorys GOMEZ né le 04 mars
Léone ROBERT née le 09 avril
Lorenza RODRIGUES PIJUAN née
le 18 avril
Marlo CASTRO né le 14 octobre

Ils se sont unis Léa FOURNIER et Quentin SOUPÉ Christelle ARNAUD et Denis MATHÉ Marion PAQUET et Vincent MÉNARD

Ils nous ont quittés Claude PIERET, le 10 mars Gilbert BOUVARET, le 10 septembre

≥ Le mot du maire

L'année 2021 aurait pu se terminer sur une note d'optimisme concernant ce méchant virus. Malheureusement l'évolution actuelle nous oblige à une grande prudence concernant les cérémonies à l'intérieur d'un bâtiment public (contrôle du Pass Sanitaire à l'entrée, port du masque obligatoire). Aussi, nous préférons ne pas prendre de risque pendant cette période. Ce virus nous a contraints à une vie au ralenti. En effet le lien social et le vivre ensemble ont été mis à mal. Toutes les cérémonies et les activités des associations n'ont pu se dérouler normalement.

Au niveau communal l'année 2021 a été une année importante en investissement, ce qui a demandé un gros effort de suivi sur le terrain et sur le plan administratif. Les deux programmes les plus importants sont l'aménagement du jardin de la cure afin d'en faire un lieu agréable et la restauration de la cantine pour nos chères têtes blondes. Un récapitulatif de tous les travaux est mentionné dans ce bulletin. Nous avons saisi l'opportunité des différents plans de relance du Département, de la Région et de l'Etat qui nous ont permis pour certains programmes d'être subventionnés à plus de 80%. Un grand merci aux membres des différentes commissions pour le suivi des chantiers ainsi qu'aux membres de la cantine pour le déménagement des locaux. Un autre chantier important va commencer avec le **PLUI** (**P**lan Local d'Urbanisme Intercommunal) sur les 47 communes du territoire.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente mes meilleurs vœux pour 2022.



Le recensement aura lieu du 20 janvier au 19 février 2022.

Madame Sophie GANGUET a été nommée agent recenseur. Je vous remercie de lui réserver un bon accueil lors de sa tournée.





Travaux réalisés

1) Aménagement du jardin de la cure

Ce programme consiste à aménager l'ancien jardin de la cure, afin de réaliser un espace agréable. (Créations de gradins, chemin piétonnier, espace en gazon, un terrain en stabilité et quelques plantations). A cela s'ajoute un parc de mobilier : une table, un banc et une table de ping-pong en dur toujours pas livrée.

Montant du budget 94360 HT - Subvention 80%



2) Restauration de la cantine

Le projet de la cantine a permis de créer une salle de restauration de 40 m² en supprimant un mur intérieur. Cette opération comprend aussi l'aménagement de la partie cuisine ainsi que la réfection et l'isolation des plafonds.

Un nouveau revêtement de sol, la reprise des peintures et la pose des volets roulants complètent ce programme.

Mobilier:

- Chaises
- Tables



3) Abords du parking et de la salle socioculturelle

- Changement des grillages

4) Ecole

- Réfection des peintures de la classe maternelle
- Fourniture de mobilier



5) WC Public

- Changement du sanitaire et pose de carrelage, réfections des peintures et du panneau d'affichage

6) Les travaux de sécurités à l'intersection du chemin des Collets et de la rue de l'église

Les travaux de sécurité étaient indispensables pour améliorer la visibilité. Pose de couventines sur les murs et engazonnement des 40m² de terrain achetés par la commune.

7) Isolation des combles des bâtiments de l'école /mairie

Une bonne isolation en laine de verre a été posée sur l'ensemble des planchers, avec la création de passerelles pour accéder aux fenêtres et archives. Un petit plancher a été aussi posé pour stocker du mobilier.

8) Voirie

- Revêtement sur le chemin des Collets
- Changement de quelques éléments en bois défectueux sur la barrière dans le virage du saut du loup
- Pose de tuyaux dans ce même virage pour améliorer la largeur de la voie
- Marquage aux sols sur le chemin des Collets et sur l'entrée du village côté route d'Izeron

9) Plantations dans les Coulmes

Nous avons réalisé la plantation à titre expérimental de 500 arbres dans la forêt communale des Coulmes (Douglas et mélèzes). En raison des changements climatiques, ces espèces résisteraient mieux à la sécheresse. Ce programme a été financé à 95% par le Département.

10) Abri scolaire du Railler

L'employé communal va entreprendre la réfection des façades de cet abri en bois (douglas).

Travaux réalisés ou en préparation

> Restauration de l'abri derrière la salle polyvalente :

Notre salle polyvalente a été construite à l'emplacement d'un ancien bâtiment appelé « patronage » en 1979. L'abri accolé à cette salle a été réalisé en utilisant la récupération de l'ancienne charpente.

En fonction des subventions obtenues un projet de restauration de ce bâtiment pourrait se concrétiser en 2022 afin de le rendre plus fonctionnel.

Un chantier qui s'inscrit dans la durée : L'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Dans une délibération du 01/07/2021, le conseil communautaire a validé l'élaboration d'un PLUI sur le territoire des 47 communes. Lors du conseil municipal du 07 septembre 2021, M. Le maire a informé les membres du conseil des différentes instances pour l'élaboration du PLUI

- 1) Conseil municipal (propositions)
- 2) Réunions par secteurs (la communauté de communes est divisée en 7 secteurs). Nous faisons partie du secteur qui regroupe : Izeron, Beauvoir en Royans, St-Romans, St-Just de Claix et St-Pierre de Chérennes
- 3) Comité de pilotage (Consulte) Réunion des 47 communes avec un représentant par commune
- 4) Conférence des maires (Rend son avis) Les 47 maires se réunissent pour donner leurs avis
- 5) Conseil communautaire Les 74 délégués du conseil communautaire valident les décisions prises

Remarques:

- L'élaboration d'un PLUI peut durer entre 5 ou 6 ans
- Pendant le temps de l'élaboration du PLUI, la commune reste sous le régime du Règlement National d'Urbanisme (RNU). Ce règlement permet de construire dans des terrains compris entre les maisons déjà existantes dans les zones urbanisées (on parle de dent creuse)

Le conseil municipal a pris connaissance des constructions déjà réalisées depuis l'ancien Plan d'Occupation des Sols (POS). Il souhaite des constructions raisonnées afin de ne pas perdre l'identité rurale de la commune. Elle est obligée de tenir compte de l'évolution climatique qui nous impose une grande prudence pour le nombre de constructions en raison de notre capacité en eau fortement fragilisée (diminution du débit de nos sources en période de sécheresse).

Les comptes rendus de réunions du conseil municipal

Mardi 23 février

1. Préparation du budget

M. le maire donne une information concernant les documents budgétaires : compte administratif, compte de gestion, budget primitif. Une présentation plus détaillée est donnée concernant le budget primitif d'une commune (budget de fonctionnement et d'investissement). Un récapitulatif est présenté concernant les subventions attendues pour les années à venir. Une présentation des différents programmes prévus pour le budget 2021 est listée :

- Aménagement du jardin de la cure : c'est l'entreprise BLANC qui a été retenue pour ces travaux
- Un programme pour améliorer les abords de la cantine
- Isolation des combles sur le bâtiment école-mairie
- Plantation de 500 arbres (douglas et mélèze dans la forêt des Coulmes)
- Réfection des peintures à l'école (classe maternelle)
- Pose de sanitaires et carrelage au WC public et réfection des peintures
- Remplacement des radiateurs à l'appartement de la cure
- Aménagement du terrain acheté pour améliorer la visibilité à l'intersection du chemin des Collets et de la rue de l'Eglise (déplacement du poteau EDF, pose d'une main courante et engazonnement des 44 m²)
- Programme voirie (la commission des chemins fera des propositions)
- Les combles du bâtiment école-mairie débarrassées par l'association PA-ISS
- Forêt : un programme d'entretien du périmètre, débroussaillage manuel de la végétation, peinture des liserés, bornes et repères sur une parcelle du sud canton de l'Alevoux (secteur des Rochers)

2. Délibération pour le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal)

- Un avis favorable est donné pour la réalisation d'un PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal)

3. <u>Délibération pour une demande de subvention pour des travaux sur les bâtiments communaux</u>

- La commune va solliciter le Territoire pour l'obtention d'une subvention à hauteur de 50% pour le programme de travaux sur les bâtiments communaux (Ecole – WC public)

4. Délibération pour envoi de documents d'urbanisme par voie numérique

Mise en place de la saisine par voie électronique appliquée aux demandes d'autorisations d'urbanisme et installation du logiciel acquis par la Communauté de Communes. A partir du 01/01/2022, les pétitionnaires auront la possibilité de saisir la collectivité par voie dématérialisée. Ils auront toujours la possibilité de déposer leur demande en format papier.

5. Divers

- . Abri scolaire le long de la route d'Izeron : le bardage de cet abri sera remplacé par l'employé communal
- . Information sur le dernier permis de construire au lotissement La Mondée
- . Réflexion pour le choix de cendriers pour les bâtiments communaux
- . Elections Régionales et Départementales : 13 et 20 juin 2021

Le conseil municipal s'est réuni pour approuver le compte de gestion établi par le Trésorier, le compte administratif de l'année 2020 et pour voter le budget prévisionnel 2021.

1/Résultat du compte administratif 2020

En fonctionnement :

Dépenses réelles : 248 127.71 € Recette réelles : 317 360.66 €

Résultat : + 69 232.95 €

En investissement:

Dépenses réelles : 51 319,97 € Recette réelles : 132 819.69 €

Résultat : + 81499.66 €

A noter un reste à réaliser de 130 000 € pour le programme aménagement de village (jardin de la Cure) et l'opération d'amélioration de la visibilité à l'intersection du chemin des Collets et Rue de l'Eglise. Ces restes à réaliser sont reportés sur le budget 2021

2/Budget primitif 2021

En fonctionnement:

Le budget s'élève à 309 000.00 € en dépenses réelles et à 319 360.00 en recettes réelles. A cela s'ajoute l'excédent de trésorerie reporté de 268 397.40 € qui permet de financer les travaux engagés avant la récupération de TVA, le retour des subventions et éventuellement de saisir une opportunité d'acquisition de terrain ou autre.

Dépenses par chapitre	Voté	Recettes par chapitre	Voté
Charges à caractère général	120 400,00 €	Atténuations produits	500 €
Charges de personnel	105 000,00 €	Produits services	21 350,00 €
Atténuations de produits	25 500,00 €	Impôts et taxes	162 000,00 €
Autres charges de gestion	316 657.40 €	Dotations, participations	127 700,00 €
Dépenses imprévues	20 000,00 €	Autres produits de gestion	7 700,00 €
Charges financières	100,00€	Produits financiers	10,00 €
Charges exceptionnelles	100,00€	Produits exceptionnels	100,00 €
		Résultat reporté	268 397,40 €
		réserve pour investissements et	
		trésorerie	
MONTANT des DEPENSES	587 757,40 €	MONTANT des RECETTES	587 757,40 €

En investissement :

Le budget s'élève à : 206 124.82 € en dépenses et recettes.

Ce budget prend en compte les dépenses suivantes :

- Aménagement de village (jardin de la cure)
- Amélioration de la visibilité à l'intersection du chemin des Collets et Rue de l'Eglise
- Isolation des combles sur les appartements école-mairie
- Réfection des sanitaires du WC public
- Changement des radiateurs à l'appartement de la Cure
- Aménagement des abords de la cantine (grillage, muret)
- Provision pour mobilier et matériel
- Programme de plantation dans la forêt des Coulmes : douglas et mélèze

Remarque:

- La réfection des peintures de la classe maternelle, du wc public et du mur d'affichage sont inscrits en fonctionnement car ce sont des travaux d'entretien
- Les travaux de voirie également inscrits maintenant en fonctionnement :
 - . Un effort porté sur le revêtement du chemin des Collets, Chemin du Pater (vers maison Baggi et Feugier), réparation de la barrière de sécurité au Saut du Loup et comblement d'un fossé pour améliorer la largeur de la chaussée (virage sous la maison de R.Arnaud)
- Curage de ruisseau, de fossés, et une campagne d'élagage au lamier est prévue fin mars, début avril
- Pose d'un panneau voie sans issue à l'entrée du chemin des Guinards

Dépenses par chapitre	Voté	Recettes par chapitre	Voté
Solde d'exécution d'investissement	10 454.82 €	Récupération T.V.A.	6 500.00 €
reporté			
Dépenses imprévues	13 870,00 €	Taxe aménagement sur les	1 000,00 €
		permis de construire	
Matériel – Mobilier	1 000,00 €	Excédent de fonctionnement	140 454,48 €
Forêt	4 800,00 €	Subvention Région	29 400,00 €
Isolation	5 000.00 €	Subvention Département	11 770,00 €
Abords cantine	30 000,00 €	Subvention Etat	17 000,00 €
Aménagement jardin + visibilité	130 000,00 €		
Bâtiments	11 000,00 €		
MONTANT des DEPENSES	206 124,82€	MONTANT des RECETTES	206124,82€

3/Vote des taux de fiscalité directe locale 2021

Rappel des taux appliqués :

Taxe d'habitation : 5.07 % Foncier bâti : 11.16 % Foncier non bâti : 31.92 %

L'administration nous demande de prendre une délibération concernant la taxe foncière sur le bâti :

Taxe foncière de la commune + taxe foncière du département = 11.16% +15.90% soit 27.06%

Cette opération a pour but de compenser la disparition de la taxe d'habitation. Ce changement n'a pas d'incidence pour le contribuable.

4/Information sur la compétence mobilité

Délibération à prendre avant le 30 juin 2021. Cette délibération sera prise après le vote du conseil communautaire à la fin mars.

5/Divers

- . La communauté de communes doit changer les containers au Faz
- . Une réunion d'information a eu lieu avec les habitants du Faz pour la pose d'une antenne afin de résoudre le problème de zone blanche (pose prévue vers le réservoir du Faz)
- . Une réflexion sera menée pour améliorer le bâtiment cantine ainsi qu'une recherche de subventions afin de bénéficier du plan de relance scolaire avec un taux très intéressant actuellement.
- . Le nettoyage des combles a été effectué par PA-ISS
- . le Tour de France est le 6 juillet après-midi

1. Projet cantine

Suite aux réunions avec la commission des bâtiments, des informations sont données concernant le projet de la rénovation de la cantine. Ce programme devrait permettre de créer une salle de restauration de 40 m², l'aménagement de la partie cuisine ainsi que la réfection des plafonds permettront de mettre en conformité la salle de repas par rapport au logement en dessus de la cantine. A cela s'ajoute l'isolation du plafond, la réfection du revêtement du sol et des peintures. Nous profitons de cette opération pour installer des volets roulants aux fenêtres du bâtiment. Ce programme estimé à environ 70 000 € HT va bénéficier de subventions importantes dans le cadre du « Plan Relance Ecole » du Département (60%). Un dossier sera également présenté à l'Etat et à la Région pour compléter le financement. Ces travaux seront inscrits au budget 2021 et se réaliseront pendant les vacances scolaires.

2. Aménagement du temps de travail pour la cantine

Une pause de 20 mn est nécessaire pour Sophie Ganguet qui effectue une journée continue avec la garderie, l'école, la cantine. Compte tenu du nombre d'enfants à la cantine, il est nécessaire d'augmenter de 40 mn l'emploi du temps d'Isabelle Bobin qui effectue le ménage. Ces augmentations d'horaires engendrent une dépense d'environ 2 000 €. Le conseil municipal donne son accord pour inscrire une subvention de 2 000 € au profit de la cantine.

3. <u>Délibération pour le transfert de la compétence mobilité à la Région</u>

Le conseil municipal donne un avis favorable au transfert de la compétence mobilité à la Région Auvergne Rhône-Alpes (Trains, ramassage scolaire, lignes transIsère sur Grenoble rives droite et gauche, pistes cyclables, covoiturage, auto-partage, etc...)

4. Délibération pour modification de statuts de la communauté de communes

Parmi toutes les compétences prises par la communauté de communes, il est rajouté dans les statuts la compétence « SANTE » (Maison de la santé, actions en direction du COVID 19, contrat local de santé)

5. <u>Elections départementales et régionales des 20 et 27 juin</u>

Les élections se dérouleront à la salle polyvalente afin de pouvoir mieux respecter les règles sanitaires. Le scrutin sera ouvert à 8h et clos à 18h sauf décalage décidé par le Préfet. M. le maire rappelle les consignes sanitaires pendant le déroulement des élections. Il a été établi le tableau des tours de garde.

6. Divers

- Urbanisme : un dépôt de permis pour une habitation et une déclaration préalable pour la pose d'une antenne près du réservoir du Faz pour résoudre le problème de zone blanche ont été enregistrés
- Un inventaire des zones humides est prévu cette année
- Forêt : un programme de coupe de bois « d'éclairci » est prévu dans la forêt communale des Coulmes

7. Rappel des projets

- Aménagement de village avec aire de jeux (ancien jardin)
- Abords de la cantine : réfection des grillages
- Rénovation de la cantine scolaire
- Aménagement à l'intersection du chemin des Collets et de la rue de l'Eglise

- Bâtiments:

- . Réfection des peintures de la classe maternelle,
- . Remplacement du sanitaire au WC public et réfection du carrelage et peinture
- Isolation des combles sur les bâtiments école-mairie
- Programme de plantation de 500 arbres dans les Coulmes (Mélèze, douglas)
- Réfection de l'abri scolaire du Railler
- Voirie Travaux prévus :
 - . Chemin des Collets,
 - . Elargissement par comblement d'un fossé sur la route du Saut du Loup ainsi que le changement de quelques éléments de la barrière en bois

Objectifs des programmes d'investissement de cette année :

- Amélioration du cadre de vie :

- . Aménagement village avec aire de jeux,
- . Abords de la cantine,
- . Abri scolaire,
- . WC public,
- . Voirie

Economie d'énergie :

. Isolation des combles sur bâtiment école-mairie et plafond de la cantine

- Adaptation au changement climatique :

. Programme de plantations de mélèze, douglas dans la forêt communale des Coulmes

Mardi 07 septembre

1. <u>Soutien à la motion de la FNCOFOR (Fédération Nationale des Communes</u> Forestières)

Délibération contre le projet de contrat proposé par l'Etat concernant le déséquilibre financier de l'ONF qui gère les forêts communales et d'Etat. Le contrat impliquerait une diminution importante des effectifs et une nouvelle participation financière des communes.

2. Point sur les travaux en cours

M. Le Maire rappelle que l'année 2021 est une année importante en investissement qui a demandé un gros travail de suivi sur le terrain et administratif. Merci aux membres de la commission des bâtiments et de l'aménagement du jardin de la cure pour le suivi de chantier.

Un grand merci aux membres de la cantine pour le déménagement des locaux.

a) Aménagement du jardin de la cure

Les travaux sont en cours de finition.

Reste à faire : gazon, végétation, main courante pour les escaliers, mobilier (table, banc, table de ping-pong)

b) Restauration de la cantine

Réception d'une grande partie des travaux le vendredi 10 septembre.

La réalisation d'une salle de restauration d'environ 40 m², l'aménagement d'une partie cuisine ainsi que la restauration de la salle de dépôt ont été réalisés.

Reste à réaliser : Volets roulants, lave-vaisselle et mobilier

c) Abords de la cantine

Pose des grillages terminée (quelques détails restent à régler)

d) WC public

Sanitaire et carrelage terminés Reste la peinture du WC et du panneau d'affichage

e) Ecole

Réfection des peintures de la classe maternelle faite.

En attente de livraison du mobilier

f) Isolation des combles sur le bâtiment école-mairie

Un peu de retard dû au changement de matériau d'isolation suite à l'avis défavorable du SDIS. Ces travaux devraient se réaliser en laine de verre d'ici le mois de novembre.

g) Travaux de sécurité à l'intersection du chemin des Collets et de la rue de l'Eglise

Reste à réaliser le gazon et la plantation de végétation

h) Voirie

- . Revêtement chemin des Collets
- . Changement des éléments en bois défectueux sur la barrière dans le virage du Saut du Loup
- . Pose de tuyaux dans ce même virage pour améliorer la largeur de la voie
- . Marquage au sol sur le chemin des Collets et sur l'entrée route d'Izeron

i) Abri scolaire du Railler

L'employé communal va entreprendre la réfection des façades de cet abri en bois douglas

3. <u>Information sur le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal)</u>

- . Pendant le temps de la réalisation du PLUI qui peut durer 5 ou 6 ans, la commune reste sous le régime
- du règlement national d'urbanisme actuel.
- . M. Le Maire informe les membres du conseil municipal des différentes instances pour l'élaboration du PLUI :
 - 1) Conseil municipal
 - 2) Réunion de secteurs (la communauté de communes est divisée en 7 secteurs) Nous faisons partie du secteur qui regroupe : Izeron, Beauvoir, St-Romans, St-Just de Claix et St-Pierre de Chérennes
 - 3) Comité de pilotage : réunion des 47 communes avec un représentant par commune
 - 4) Conférence des maires : les 47 maires se réunissent pour donner leur avis
 - 5) Conseil communautaire : les délégués du conseil communautaires valident les décisions prises.

Dans quelques semaines, la communauté de communes donnera toutes les instructions pour le démarrage du PLUI.

Le conseil municipal a pris connaissance des constructions déjà réalisées depuis l'ancien POS (plan d'occupation des sols). Il souhaite des constructions raisonnées afin de ne pas perdre l'identité rurale de la commune. Elle est obligée de tenir compte de l'évolution climatique qui nous impose une grande prudence pour le nombre de constructions en raison de notre capacité en eau fortement fragilisée. (Diminution du débit de certaines sources)

4. Divers

M. le Maire informe le conseil municipal d'un courrier d'un habitant du Faz ayant des difficultés pour obtenir l'ADSL

1. Le point sur les projets 2021 :

- Aménagement du jardin de la cure :

Les travaux sont pratiquement tous terminés, reste la livriason de la table de ping pong (retard chez le fournisseur)

- Restauration du local cantine :

Travaux réalisés et mobilier livré. Cette salle de restauration est actuellement opérationnelle.

- Ecole:

Les peintures sont terminées, le mobilier est livré. Subsistent quelques problèmes d'humidité sur la façade côté rue de la bascule à résoudre

- WC public:

Pose du carrelage et peinture ont été effectuées. Quelques finitions sont à revoir. Il serait souhaitable l'année prochaine de compléter cette opération par la pose de carrelage sur le sol et le tour de la cuvette du WC

- Isolation des combles du bâtiment mairie-école :

La pose de l'isolation et des passerelles ainsi qu'un petit plancher viennent d'être réalisées.

- Plantation dans la forêt des Coulmes :

Expérience de plantation de 500 arbres (douglas, mélèzes) en raison du changement climatique

- Voirie:

- . Pose de tuyaux dans le virage du Saut du Loup + changement des éléments défectueux de la barrière de sécurité
- . Revêtement en enrobé sur le chemin des Collets + marquage ont été réalisés cet été

Abri scolaire du Railler :

Le bois nécessaire à la réalisation de la réfection des 3 faces de l'abri scolaire est acheté. L'employé communal doit réaliser les travaux

2. Projet de restauration de l'abri derrière la salle polyvalente

Les travaux d'amélioration sur ce bâtiment pourraient se réaliser en 2022 afin de le rendre plus fonctionnel. Nous pouvons profiter du Plan de Relance qui permet d'obtenir un subventionnement exceptionnel du Département de 60%. Un dossier de demande d'aide de 20% est demandé à l'Etat (DETR) pour compléter le plan de financement.

Les travaux à réaliser : toiture, sol, écoulement, escalier à l'arrière de la salle polyvalente, enduit, électricité

3. <u>Délibération de régularisation concernant la compétence eau et assainissement</u>

Après vérification des données, signature du procès-verbal par le maire.

4. Demandes diverses

- Demande de participation pérenne par le **Réseau d'Aides Spécialisées** aux élèves en difficultés (Rased) de la part de l'Inspection de l'Education nationale : octroi de 1.5 € par enfant scolarisé pour tester les élèves en difficultés
- Classe de mer, projet printemps 2022 : les 2 classes de l'école envisagent une classe de mer à Palavas. Une demande de prise en charge du transport de 2 200 € est demandée. (A prévoir sur le budget 2022)
- Changement des luminaires sur le terrain de boules qui par leur ancienneté ne donnent plus satisfaction (remplacement par des luminaires à LED).
 - . Réajustement de la subvention à cette association (elle correspond aux dépenses d'électricité)

5. Borne d'incendie:

Le SDIS de l'Isère nous rappelle que la borne d'incendie située sur le chemin des Vignes n'est pas conforme. Des travaux sont prévus pour la mettre en conformité début 2022.

6. Réajustements budgétaires,

Comme chaque fin d'année, il est parfois nécessaire de faire quelques réajustements budgétaires. Les tarifs de location, de concession de cimetière sont inchangés pour 2022.

7. <u>Le recensement de la population</u> sera réalisé par Mme Sophie GUANGUET du **20 janvier au 19 février 2022.**

8. Informations du Conseil Communautaire

- GEMAPI (gestion et entretien des milieux aquatiques)

Des travaux sont prévus chaque année par la communauté de communes qui a la compétence pour lutter contre les inondations dans certaines communes. Une taxe pourrait être votée pour aider à financer ces travaux

- FPIC c'est-à-dire le Fond de Péréquation Intercommunal et Communal :

C'est la solidarité entre territoire riche et pauvre :

Lorsque le territoire (47 communes) est classé territoire pauvre, la commune reçoit une aide. Dans le cas où il est classé territoire riche, elle doit verser une contribution. Notre territoire est classé actuellement « riche » ce qui implique une contribution de la communauté de communes et des communes par solidarité vis-à-vis des territoires pauvres.

- MOBILITE:

Les pistes cyclables sont à la charge des communes. La communauté de communes intervient uniquement pour l'étude des travaux

- PLUI, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Les premières réunions de secteurs ont commencé (St-Pierre de Chérennes, Izeron, St-Just de Claix, St-Romans, Beauvoir en Royans)

2021-2023 : Lancement du PLUI et réalisation du PADD (Plan d'Aménagement de Développement Durable)

Ce PADD exprime le projet politique d'aménagement et de développement du territoire pour les 10/15 prochaines années.

2024 : Réalisation des cartes graphiques des zones et du règlement

2025 : Phase administrative (enquête publique)

2026 : Approbation du PLUI

Pendant cette période 2021-2026, la commune reste sous le Règlement National d'Urbanisme (RNU)

9. Divers:

- Un panneau « Céder le passage » est prévu à l'intersection de la route d'Izeron et le Chemin du railler
- 3^{ème} âge : un colis est prévu pour les personnes ayant 70 ans et plus, domiciliées en résidence principale sur la commune
- En raison de l'évolution du virus, les vœux ne sont pas prévus cette année
- Les élections présidentielles sont prévues les 10 et 24 avril 2022
- Les élections législatives sont prévues les 12 et 19 juin 2022



Informations municipales

- Distribution de colis de noël pour les personnes de 70 ans ou plus : si vous n'avez pas reçu notre invitation pour retirer votre colis de noël, veuillez contacter Marie-laure en mairie au 04.76.38.50.73
- Nous demandons aux propriétaires de chiens et chats de ne pas laisser divaguer leurs animaux en raison des déjections chez les voisins! Merci de votre compréhension à tous.
- Veuillez respecter les consignes pour les déchets verts et/ou autres au cimetière. Soyons tous responsables !

Tarifs 2022

(pas de changement)

SALLE POLYVALENTE

- Saint Pierrois 110 € + 30 € (du 01/10 au 30/04)
- Extérieur 300 € + 50 € (du 01/10 au 30/04) (Suivant délibération du 25/11/19)
- Caution de 305 €
- Attestation d'assurance
- 50 € par jour supplémentaire

SALLE SOCIO EDUCATIVE

• Saint Pierrois 120 € (délib.07/12/16)

CIMETIERE

Concession trentenaire

• 1 place (2 m²) 110 €

• 2 places (4 m²) 220 €

COLUMBARIUM

• 1 case (2 urnes) 400 €

- Prise des clés en mairie le vendredi à 17h pour un retour le lundi à 9h

LOYER DES LOGEMENTS

•	Ecole 1	182€
•	Ecole 2	155€
•	Cure	296€

AMICALE LAÏQUE

Effectivement, comme annoncé l'année dernière, 2021 a vu la reprise de nos activités après plus d'un an d'interruption. Malgré le contexte toujours instable, nous avons pu organiser notre concours Le P'tit St Pierrois et la vogue annuelle.

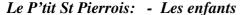
Contrairement aux autres années, le concours de pétanque réservé aux St Pierrois et amis a eu lieu un samedi après-midi. C'est par un temps très chaud, que nos 32 participants ont « ferraillé » pour s'adjuger les 4 repas au restaurant « le Salvérien » promis aux vainqueurs du concours.

Après un petit intermède pour regarder le match de l'Euro, Hongrie-France, les parties ont repris de plus belle. Il a fallu attendre plus de 21H pour voir Gérald et Damien s'imposer en finale face à Nathalie et Gilles. Tous les qualifiés pour les parties finales sont repartis avec des bons pour différents restaurants.

Chez les petits, après 3 parties jouées, ce sont Timéo et Corentin qui remportent la coupe face à Chloé et Liam. Tous les enfants ont eu droit à un lot et des bonbons.

En raison du couvre-feu, tout le monde est rentré à 23H00 (et même en vélo pour certaine).







- Les finalistes



Les finalistes du challenge Zappatera

Toujours en raison des restrictions, le programme de la vogue 2021 a été un peu chamboulé. Le samedi, la vogue débutait par le challenge ZAPPATERA (concours de boules en quadrettes). Même si c'était l'un des seuls concours de lyonnaise de l'été dans le secteur, seulement 14 quadrettes se sont affrontées en 3 parties. A la surprise générale, ce sont 2 St Pierrois Domi et Lolo, associés à 2 Varaciens, Mann et Loupin qui remportent le challenge, les jambons et les rosettes offertes par Gilles Zappatera. Un grand bravo à tous et merci pour le casse-croute offert aux bénévoles de l'Amicale, quelques semaines après leur victoire.

Le dimanche, sous un soleil de plomb, 76 triplettes étaient en piste pour essayer d'accrocher une des nombreuses coupes et plantes mises en jeux. Aucun joueur local n'a accédé aux parties finales.

Dans la salle des fêtes, Les Peluches en folie ont ravi les petits et les grand(e)s...

Les repas ravioles ayant été annulés en raison du Covid, c'est une soirée plancha frites qui a été proposée. Malgré une préparation minutieuse, Maximilien et Franck ont vite

été débordé par les commandes. Il fallait avoir de la patience pour pouvoir déguster les bonnes merguez, godiveaux et frites des « maitres restaurateurs »...

Malgré cela, tout s'est déroulé dans une ambiance très bon enfant. Les gens avaient besoin de sortir et s'amuser. Tout le monde a pu fêter la victoire de nos voisins italiens en finale de l'Euro, sur la piste de danse avec notre ami Dédé derrière les platines. La soirée s'est terminée par un superbe feu d'artifice offert pour moitié par la Mairie.

Pour la clôture, on attendait beaucoup de monde au concours de pétanque du 14 juillet. Malheureusement, la pluie et le froid se sont invités à St Pierre. Cela n'a pas découragé les plus irréductibles pétanqueurs et 48 joueurs ont bravé le mauvais temps. Bravo à Marielle et Stéphane qui atteignent la finale du complémentaire (Bon d'accord, on ne dira pas le nombre de participants!!!).

Au final, l'édition 2021 a été réussie tant au niveau moral que financier. Les membres du bureau remercient les bénévoles qui ont répondu présents (ce qui n'est pas le cas de beaucoup d'associations), aux St Pierrois qui sont venus nombreux, à tous nos

visiteurs et fournisseurs pour leurs participations.



Les peluches (Le président et ses dames...)



Pas de panique au tirage! Ils gèrent...



Le plus jeune joueur

Après l'organisation de la soirée du 3 décembre au profit du Téléthon 2021, l'Amicale Laïque avait prévu d'organiser le réveillon de la St Sylvestre à la salle polyvalente. Malheureusement, en raison de la crise sanitaire, le bureau a pris la (sage) décision de l'annuler.

C'est devant une bonne chambrée que s'est tenue l'assemblée générale. Les personnes présentes ont pu se rendre compte de la bonne santé de l'association. La réussite des manifestations permet de faire un don de 1000€ au sou des écoles pour la classe de mer des écoliers de la commune. L'année 2022 sera l'occasion de renouer avec l'inter-quartiers au foot (commencez à rencontrer vos voisins pour pouvoir présenter une équipe) et les animations habituelles. Un voyage à la journée, pour remercier les bénévoles est prévu au mois de mars.

Les membres du bureau remercient la municipalité pour la subvention, le feu d'artifice, le prêt des salles et de répondre favorablement aux nombreuses sollicitations pour l'organisation de nos manifestations.







L'assemblée générale

Calendrier 2022:

- En mars : Voyage des bénévoles
- Samedi 21 mai à 10H: Tournoi de foot inter-quartiers
- Vendredi 17 juin à 18H: Concours de pétanque, Le P'tit St Pierrois
- *Du 14 au 18 juillet :*
 - o Jeudi 14 : Concours de Pétanque en doublettes
 - O Vendredi 15 : Concours de boules en doublettes
 - o Samedi 16 : Concours de pétanque en triplettes et bal
 - o Dimanche 17: Animations, repas ravioles, bal et feu d'artifice
 - o Lundi 18: Concours de boules en quadrettes

Rappel:

- Location de matériel : Pour les personnes louant la salle des fêtes, l'association vous propose une location de vaisselle (assiettes, couverts, verres, tasses, saladiers, cafetières, thermos, pots) pour la somme de 10€.
- Location de tables et de bancs pour votre usage personnel. Participation de 1€ par table et de 1€ pour 2 bancs.

Il est conseillé de réserver au minimum 15 jours à l'avance en contactant Damien DUBOUCHEZ au 0678364790. Il devient également IMPERATIF de respecter les horaires d'emprunt et de retour.

Le bureau de l'Amicale Laïque vous souhaite de Bonnes Fêtes ... Prenez soin de vous et de vos proches.

PS: Les Bénévoles ne sont pas rémunérés : Non pas, parce qu'ils sont inutiles, mais parce qu'ils n'ont pas de prix.



Malgré une année encore compliquée, sans fédéraux et sans championnats, nous avons partagé de bons moments conviviaux sur nos magnifiques jeux de boules. Chaque jeudi soir, les terrains s'animaient et peu importe le résultat des parties, le verre de l'amitié réconfortait tout le monde.

Le sociétaire du 17 juillet a rassemblé 16 joueurs. La finale fut remportée par Stéphane et Gérard contre Toto et Roland qui n'ont pas démérité. En soirée, un barbecue clôturait cette sympathique journée.

Le challenge Chantal ROZAND en doublettes mixtes n'a pu avoir lieu suite au contexte sanitaire.



Faute de participants, les 2 concours du 4 septembre ont dû être annulé. Nous les avons remplacés par un après-midi amical qui se termina autour de quelques pizzas.



Notre amicale compte 22 licenciés. Cette année, nous mettons en vente des cartes de sociétaire, au prix de 15 euros, pour les personnes qui souhaitent adhérer à notre club sans se licencier à la fédération française de sport boules.

Le bureau et tous les joueurs ont une pensée pour Thierry Falque, ancien président de l'amicale, qui nous a quitté cette année,



CALENDRIER 2022

DATE	HORAIRE	ÉVENEMENT
DIMANCHE 6 MARS	Midi	Vente choucroute à emporter
SAMEDI 23 JUILLET	14H	Sociétaire : tirage à la mêlée
VENDREDI 29 JUILLET	18H	Challenge Chantal ROZAND : 32 doublettes mixtes
SAMEDI 3 SEPTEMBRE	8H	Concours: 16 doublettes féminins 16 doublette masculins

Tous les jeudis, dès les beaux jours, reprise des entraînements à 18 h. Amis St Pierrois, vous êtes les bienvenus.

Les boulistes vous souhaitent des joyeuses fêtes et une bonne année 2022!



2021 : triste année pour les manifestations du Sou des Ecoles...

En effet, suite aux restrictions sanitaires, nous n'avons pas pu organiser notre traditionnel concours de coinche, ni notre loto... mais fort de ses économies et de ses membres dynamiques, le Sou des écoles a quand même pu financer les sorties piscine et ski.





Depuis septembre, les membres du Sou (rejoints par Sophie Ganguet lors de l'Assemblée générale) ont retroussé leurs manches car les projets fleurissent au cœur de notre école.

Les maîtresses ont annoncé qu'elles souhaitaient emmener nos petits St Pierrois à Sausset-Les-Pins... pour une classe de mer de 5 jours en mai ! Quelle chance pour nos enfants de pouvoir participer à ce projet, c'est donc avec grand plaisir que le Sou Des Ecoles (aidé par l'Amicale Laïque et la Mairie que nous remercions) participera au financement de ce voyage.

Nos différentes actions (nouvelle édition du calendrier des enfants, coinche...) permettront également de financer un spectacle de Noël, « J'vous raconte pas le Père Noël! » présenté par La Chouette Comédie, la venue du Père-Noël, les sorties piscine et ski...

L'équipe du Sou ne réitérera pas son loto en mars mais réfléchit à une autre manifestation (concert, vide grenier...).

Nous tenons à remercier les maîtresses qui mettent en œuvre de beaux projets pour nos enfants, les St Pierrois et amis qui répondent présents lors de nos manifestations, les parents qui donnent de leur temps et de leur énergie. Merci à tous pour votre générosité.

Les enfants ont beaucoup de chance de grandir, de s'épanouir, de s'éveiller au pied de notre montagne...



Margot, Lucile, Julie, Alexia, Mélissa, Karène, Sophie, Anaïs vous souhaitent une très belle année 2022

LA CANTINE SCOLAIRE

Bureau 2021-2022:

Président : Camille PEYBERNES Trésorière : Léa CARMONA

Secrétaire : Vincent MOISY Secrétaire Adjointe : Natacha PETTER

Les joyeux membres de la commission Rando :

Patrice FEUGIER et Patricia RUZAND, Thierry BABIN, Jean-Pierre CHARRIERE, Christelle MOISY, Franck et Sylvie MATHIEU, Marion PAQUET, Nicolas ROBERT, Laurence CATENNE et Jérôme DELOUX.

Cette année a encore été riche en évènements pour la Cantine: distribution de plats à emporter à l'occasion des élections, participation à l'événement « Le CAIRN prend l'air » où la Cantine a tenu la buvette, et bien sûr la traditionnelle randonnée du mois de juin qui a connu une forte affluence. Enfin, la distribution des repas du 11 Novembre est venue clôturer l'année.

Après quelques mois dans la salle socio-culturelle, les élèves ont pu réintégrer lors de la rentrée de Septembre la salle de la cantine entièrement rénovée. Un grand merci à la municipalité pour les travaux réalisés!

Nous remercions aussi Sophie Ganguet, notre salarié Isabelle Bobin et nos bénévoles pour leur engagement. Enfin, merci à vous qui êtes nombreux à venir à nos événements. Votre participation permet à une vingtaine d'enfants de l'école de bénéficier de moments conviviaux autour des bons petits plats de notre fournisseur, le cuisinier de la cantine d'Izeron.

A noter dans vos agendas:

- -la randonnée pédestre qui aura lieu le dimanche 26 juin 2022
- -Les plats à emporter à l'occasion de la cérémonie du 11 novembre.

Nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes et une excellente année 2022!

Le Bureau



Zoom sur l'Atelier...

Un début d'année avec la rencontre de l'auteur/illustratrice Marine Rivoal à la médiathèque de St Marcellin : découverte de son travail et atelier de linogravure





Deux rdv autour de La Grande Lessive en mars 2021, « Jardins suspendus » l'occasion d'installations à l'école maternelle du centre St Marcellin







Et celle en octobre 2021 « Tous des oiseaux ! »







Et un samedi de décembre, c'était l'effervescence à l'atelier : quelle joie d'accueillir les enfants avec leurs parents pour confectionner des décorations de Noël !





Et bientôt un rdv en mars pour le futur salon du livre, d'autres ateliers en perspective !

Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année!

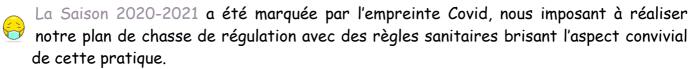
Christelle





La page des chasseurs.





De ce fait nous n'avons pas organisé de matinée boudins en privilégiant la sécurité de tous, mais nous vous proposons à nouveau ce moment convivial si agréable de partage et d'échanges (avec fabrication des boudins sur commandes auprès des adhérents):

> Le Dimanche 30 Janvier 2022

Printemps 2021, les comptages des populations de gibiers en lien avec la fédération ont

été réalisés, ce dispositif a donné de très bons résultats (malgré la présence avérée du loup).

Eté 2021, c'est la période de nos corvées de nettoyage des chemins, sécurisation des postes et d'installation ou rénovation de miradors.

Le bureau remercie tous les participants de ces matinées d'entretien de la nature et de renfort sécurité.

Notre assemblée générale s'est déroulée le 4 juillet avec un renouvellement complet du conseil d'administration élu pour 3 ans (nouveauté réglementaire de la fédération).



La saison 2021-2022 a démarrée plus tôt suite aux nuisances occasionnées aux agriculteurs par les sangliers et nous tenons à rappeler que pour tous dégâts causés par de petits prédateurs et déprédateurs (renard, fouine, blaireau, corbeau, corneille, pie...) une attestation est disponible en mairie et à renvoyer à la Fédération des Chasseurs de l'Isère (pour déterminer la population existante de ces espèces et les nuisances occasionnées).



Meilleurs vœux pour L'année 2022!

Téléthon 2021: «A la Bonne Franquette!»

Malgré le temps hivernal, les St Pierrois ont prouvé leur générosité et ont répondu présents pour la soirée « à la Bonne Franquette » organisée par l'Amicale Laïque au profit du Téléthon 2021.

Les membres de l'Amicale avaient installé le chapiteau et les braséros pour une ambiance chaleureuse. Avec le vin chaud, plus la soirée avançait et moins le froid se faisait sentir.

Avec Christian, Eric et Manon aux fourneaux, Pat' et Gilles spécialistes es-crêpes, Anaïs et Lucie en hôtesses d'accueil, Solène, Tiff, Dams, Cyril, Jo et Romain à la buvette, Audrey et Sophie à la vaisselle (Le lave-vaisselle est long à chauffer!), et Francky pour superviser tout ce joli petit monde : les participants se sont régalés avec la soupe au lard, les ravioles, les diots, la pétafine et les crêpes.



Préparation de la soupe



Prêts pour le service!

Les 4 magnifiques vitrines de plus de 1100€ au total ont connu un vrai succès. Pas facile d'estimer le prix de ces jolis lots, mais certains ont eu plus de chance que d'autres. Les gagnants sont BALLESTER Mathieu, JOURDAN Christian et GAILLARD Gille. La dernière a été partagée entre ROZAND Marielle et ARNAUD Enzo.



Les 4 magnifiques vitrines



Nos charmantes hôtesses d'accueil





Les repas

C'est très tard dans la nuit que les derniers fêtards sont partis. Pour certains les bras chargés de cadeaux, pour d'autres moins chanceux les mains vides mais heureux d'avoir passé une bonne soirée et d'avoir pu aider la recherche contre la maladie.

La coquette somme de 2075€, correspondant à l'intégralité de la recette, sera remise aux responsables de L'Association Française contre les Myopathies.

Merci à tous ceux qui ont aidé l'Amicale pour que cette soirée soit une réussite :

- A Louise, Marielle, Murielle, Nicole, David, Fernand, Gérald, Gérard, Stéphane et Yann pour l'installation et la préparation des repas.
- A l'entreprise GCMG, Aux Pompes Funèbres VITALONI et aux Taxi Thierry LUYA pour les dons.
- A la Grange du Faz, Chantal ROZAND, Tonio Poulets, JB RAMBERT, Le domaine de Malespine, La halle au sommeil, Intermarché, La cave St Marcellinoise, Mathon, Leclerc, Beer and Cheese, Le croquant chattois, Les rois du malt, Bijouterie Follut, Le filon d'or, Pâtisserie Petit, Les ravioles du Dauphin, Pro Esthétique et Kids around pour les lots offerts.
- Aux Jardins de Chérennes pour les légumes.
- A la Municipalité pour la salle et les services rendus.
- Et Merci à vous tous pour votre participation et votre générosité.



<u>Amicale des donneurs de sang de la Bourne à l'Isère</u>

Communiqué de presse de l'Etablissement Français du Sang du 6 décembre 2021 :

En raison du contexte sanitaire particulièrement dégradé, les réserves de sang sont actuellement très faibles: Moins de 85000 poches de sang sont aujourd'hui disponibles alors qu'il en faudrait 115000 pour couvrir les besoins des malades pendant la période des fêtes de fin d'année.



Pour les fêtes de fin d'année, offrez un cadeau rare et précieux aux malades en donnant votre sang!

Dans le contexte actuel marqué par une faible fréquentation des collectes par les citoyens et faisant peser un risque majeur pour la prise en charge des patients compte tenu du faible niveau constaté aujourd'hui des réserves de sang, l'EFS rappelle que la mobilisation pour le don de sang doit se poursuivre. Les patients ont toujours besoin de transfusions, y compris pendant cette période si particulière où chacun se recentre plus sur ses proches et sa famille.

En offrant une heure de leur temps, dont seulement une dizaine de minutes pour l'étape de prélèvement, les donneurs de sang font un geste essentiel et généreux, un cadeau d'une valeur inestimable puisqu'il sauve des vies!

10000 dons sont nécessaires chaque jour de l'année pour répondre aux besoins. Qu'il s'agisse de personnes atteintes de cancer, de maladies chroniques ou encore subissant des hémorragies (accouchements, accidents, chirurgies...), l'EFS relève un défi quotidien pour permettre de soigner chaque personne en attente de transfusion.

Le niveau de prélèvement sur les collectes de sang doit être régulier et constant pour assurer l'autosuffisance car la durée de vie des produits sanguins est limitée : 7 jours pour les plaquettes, 42 jours pour les globules rouges.

A propos de l'EFS:

Grâce au don de sang, donneurs et receveurs sont au cœur de l'économie du partage. Les 10000 collaboratrices et collaborateurs, médecins, pharmaciens, biologistes, techniciens de laboratoire, chercheurs, infirmiers, équipes de collecte, en lien avec des milliers de bénévoles, s'engagent au quotidien comme dans les circonstances exceptionnelles pour transformer les dons en vies et soigner ainsi 1 million de patients par an. Opérateur civil unique de la transfusion sanguine en France, l'EFS a pour mission principale l'autosuffisance nationale en produits sanguins. Il s'investit par ailleurs dans de nombreuses autres activités, comme les analyses de biologie médicale, la thérapie cellulaire et tissulaire ou la recherche. Au-delà de la qualification des dons, les laboratoires de l'EFS réalisent différents types d'analyses biologiques, hématologiques et immunologiques, des examens indispensables dans le cadre d'une transfusion mais également d'une greffe d'organe, de tissus ou de cellules. Avec plus de 500 millions d'actes réalisés par an, l'EFS est le plus grand laboratoire de

biologie médicale de France. Il est présent sur l'ensemble du territoire à travers ses 112 sites pour être au plus près des donneurs et des patients et porter ainsi les valeurs sans équivalent.



Où donner son sang?

- A Grenoble: Maison du don 29 Av Maquis du Grésivaudan 38700 La Tronche
- A Valence: Maison du don 72 Av du Professeur Santy 26000 Valence
- Dans les collectes du canton :

Date	Horaire	Lieu
Vendredi 14 janvier	16H30 à 19H45	St Romans
Vendredi 18 février	16H30 à 19H45	Pont en Royans
Lundi 21 mars	16H30 à 19H45	St Just de Claix
Mardi 19 avril	16H30 à 19H45	St Pierre de Chérennes
Vendredi 20 mai	16H30 à 19H45	St Just de Claix
Mardi 7 juin	16H30 à 19H45	Izeron
Lundi 18 juillet	16H30 à 19H45	St Romans
Mercredi 17 août	16H30 à 19H45	Pont en Royans
Mercredi 14 septembre	16H30 à 19H45	St Just de Claix
Jeudi 20 octobre	16H30 à 19H45	Pont en Royans
Vendredi 18 novembre	16H30 à 19H45	St Romans
Mercredi 7 décembre	16H30 à 19H45	St Just de Claix

Pour savoir où donner, rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr ou sur l'appli Don de sang.

Sur les lieux de collecte, l'EFS accueille les donneurs sur rendez-vous pour faciliter les dons. Cela permet de réduire les temps d'attente et de mieux gérer la prise en charge de chaque donneur dans le respect des mesures de distanciation. Toutefois, des créneaux sont gardés pour les personnes se présentant sans RDV.

Infos COVID-19

Toutes les mesures de précaution sont mises en œuvre sue les collectes de sang pour éviter les risques de transmission du virus avec le port du masque obligatoire pour tous, accompagné de distanciations et d'hygiène renforcées. Les personnes ayant présenté des symptômes de Covid doivent attendre 14 jours après disparition de ceux-ci pour donner leur sang.

Le pass sanitaire n'est pas demandé pour donner son sang.

Les membres du bureau de l'Amicale des donneurs de sang de la Bourne à l'Isère vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année et espèrent vous rencontrer lors d'une prochaine collecte en 2022. Prenez soin de vous.



Les associations de l'ADMR (le service aide à domicile et le service de soins) vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette année 2022. Qu'elle nous apporte plus de sérénité, de joie en famille, et surtout de santé dans cette période troublée que nous vivons actuellement.

LE SERVICE AIDE A DOMICILE DU ROYANS: SAAD

Contacts: 04 76 36 16 15

Le Service assure l'aide à la personne à Domicile, 7 jours sur 7, pour 150 Bénéficiaires, Famille, Personnes sortant d'Hospitalisation, Personnes âgées ou Personnes en situation d'handicap. Nos 30 salariés sillonnent chaque jour, les 12 communes du secteur (Izeron, Rencurel, St Pierre de Chérennes, Beauvoir en Royans, Presles, Choranche, Auberives en Royans, ST Just de Claix, St André en Royans, Chatelus, Pont en Royans et ST Romans).

PORTAGE DE REPAS, LE SERVICE TELEALARME

Nous assurons le portage des repas de midi, 6 jours sur 7. En plus du service rendu, un repas diététiquement élaboré, nos livreurs apportent une relation particulière et un contact journalier avec nos Bénéficiaires et s'assurent de leur bonne santé.

Nous effectuons également sur simple demande, l'installation et le branchement d'un service de Téléalarme, toujours très rassurant pour les personnes seules.

Contacts: 04 76 36 16 15

LE SERVICE FAMILLE

Contact: 04 76 56 35 99

LE SERVICE DE SOINS A DOMICILE : SSIAD DU ROYANS AUX COTEAUX :

Contact: 04 76 38 37 64

Le Service assure les soins d'hygiène à domicile, 7 jours sur 7, pour 52 personnes âgées ou handicapées sur 23 communes de l'intercommunalité. Il intervient sur prescription médicale. Il travaille avec les Services d'Aide à domicile de Saint Romans, St Hilaire du Rosier et de Chatte, les Infirmiers Libéraux du secteur et les Hôpitaux.

Dans le contexte actuel, le service n'a pas pu programmer le voyage annuel. Toutefois sous l'impulsion de Josiane et Maryse, bénévoles de l'association, les après-midi cartes ont repris depuis septembre.

Le 13 Décembre, les bénéficiaires, salariés et bénévoles se sont retrouvés à la salle des fêtes de Saint Romans (dans le respect des gestes barrières) pour écouter les chansons françaises du groupe local PARIS-MONTMARTRE. Tous sont repartis avec un petit goûter offert par le SSIAD.







Mr POTIÉ, président de l'association, a profité de cet après-midi pour récompenser Mme Florence FLANDRIN, aidesoignante, pour ses 25 ans de présence dans le service.

L'équipe du Service de Soins à domicile « Le SSIAD » vous souhaite ses Meilleurs Vœux pour 2022





Folk'Season vous souhaite une excellente année 2022

toute en musique et en danse.

Au plaisir de vous faire danser

sur nos airs de musiques traditionnelles françaises, irlandaises, québécoises ...

Venez nous visiter sur https://folkseason.wixsite.com

Contactez-nous au 06 01 76 40 46 ou au 04 76 38 38 74 Et que danse 2022 !

ARTHEA des Carmes

Bonjour à tous,

La saison théâtrale reprend avec ARTHEA des Carmes et nous espérons vous proposer une nouvelle soirée "nuit du théâtre" en juin 2022. ARTHEA vous propose aussi une journée écriture/peinture : la musique des mots, le rythme des couleurs, une journée pour jouer avec l'écriture et la peinture.

Considérer la couleur à part entière comme un langage émotionnel autant que peuvent l'être les mots. Samedi 9 avril 2022 de 9h à 18h, repas sorti du sac.

35 euros la journée. Ouvert à tous à partir de 15 ans, même débutants.

Renseignement: Chantal Ouvrery au 0689083669 - chantal.ouvrery@orange.fr

Nous vous souhaitons à tous de très heureuses fêtes de Noël Chantal Ouvrery pour Arthéa des Carmes

Le mot des aînés

Après plusieurs mois sans réunion pour cause de Covid, nous avons repris depuis peu nos réunions mensuelles et cela fait du bien de se retrouver dans la salle socio-culturelle. Après avoir bu un café ou une verveine, certains jouent aux cartes ou à des jeux de société puis vers 16 heures, nous mangeons un dessert préparé par l'une d'entre nous accompagné d'une boisson.

Nous avons eu la peine de perdre Robert Rousset, Gilbert Bouvaret ainsi qu'André Penon qui aimait bien pousser sa chanson. Nous pensons bien à eux et à Madame Penon qui est dans un Ehpad.

Si vous avez envie de faire partie de notre équipe, n'hésitez pas, venez, nous vous attendons.

Que 2022 soit une bonne et heureuse année et surtout une bonne santé.

Relais du Royans nous communique :

Le village de St Pierre de Chérennes fait partie du « Relais du Royans » de la grande paroisse St Luc du Sud Grésivaudan qui relie 27 villages autour de St Marcellin.

Le Père David Ribiollet en est le curé, le Père Emmanuel Phaka-Nlenzo est vicaire et le Père Pierre Roudet, prêtre auxiliaire. Ils sont secondés par une équipe paroissiale et un conseil pastoral paroissial, et aussi d'une personne missionnée par le diocèse : Mercy Bourgeois.

Des laïcs sont aussi à votre disposition pour toute question :

Les baptêmes et les mariages : vous adresser à la maison paroissiale

- la catéchèse : il est tout à fait possible de rejoindre le groupe en cours d'année, même les non baptisés.

Vous pouvez téléphoner à Marie-Florence Bith 0476384766

- les Funérailles : les responsables sont Françoise Tardy 0476360300 et Jean Bith 0476384766
- les messes : les lieux et horaires du mois en cours sont affichés à la porte de l'église.

Il y a une célébration par weekend dans le relais soit le samedi à 18h30, soit le dimanche à 10h30.

Elles auront lieu à St Pierre le samedi 28 mai et le dimanche 21 aout. La veillée de Noël pour tous les âges aura lieu le vendredi 24 décembre à 18h30 à St Romans. La messe des Rameaux aura lieu le 10 avril à St Romans et celle de Pâques le 17 avril à Izeron.

Contacts: Correspondant de village: Ginette Arnaud 0776384416

Maison paroissiale 0476381284

Vous pouvez être tenus informé des activités du relais en demandant de recevoir tous les 2 mois la feuille « Le lien Relais du Royans » en envoyant un mail à relaisduroyans@gmail.com

Vous pouvez aussi être tenus au courant de toutes les activités de la paroisse St Luc en demandant de recevoir chaque semaine la Feuille Paroissiale et le calendrier des messes en envoyant un mail à « secr.paroisse.st.luc@free.fr

Bonjour à tous,

Voilà déjà six mois que l'association Les Passereaux gère le bar associatif situé au GAEC des Jardins de Chérennes et vous accueille tous les mercredis.

Avec plus de 120 adhérents, nous avons pu partager de chouettes et

nombreux moments de convivialité

lors du marché.



Pour se poser, se rencontrer, papoter,

faire un jeu... et boire (ou pas!) un petit coup. (Bière pression de la brasserie « La Machine » de St Laurent en Royans, jus de fruits, sirops, tisanes.... produits biologiques et / ou locaux)

des Jardins de Chérennes

le mercredi après midi de 16h30 à 19h.



un projet de construction de four à pain (pour organiser des soirées pizzas) Des soirées, animations, et divers ateliers (comme par exemple un atelier « fabrication choucroute ») seront certainement proposés. Tous les adhérents recevront les informations par mail. Nous vous rappelons que l'adhésion, obligatoire pour pouvoir consommer, reste annuelle et à prix libre,

LA GUINGUETTE

(sans minimum).

est ouverte à toutes et à tous (clients ou non du marché), le premier mercredi de chaque mois pendant la période hivernale et réouvrira de nouveau tous les mercredis à partir du mois d'avril.

On vous y attend avec toute notre bonne humeur!

L'association des Passereaux vous souhaite une excellente année 2022 remplie de belles rencontres!



Le calendrier des manifestations 2022

	Janvier	
Vendredi 28 à 20h30	Concours de coinche	Sou des Ecoles
Dimanche 30 à 8h	Matinée boudins, caillettes	ACCA
	Février	
	Mars	
Dimanche 6 à 12h	Vente de choucroute à emporter	Amicale Boules
A définir	Voyage des bénévoles	Amicale laïque
	Avril	,
Samedi 9 de 9h à 18h	Considérer la couleur	Arthéa
Mardi 19 de 16h30 à 19h45	Don du sang à St-Pierre de Chérennes	Amicale des Donneurs
	Mai	
Dimanche 8 à 11h	Cérémonie et défilé	Municipalité
Samedi 21 à 10h	Tournoi de foot inter-quartiers	Amicale laïque
	Juin	·
Vendredi 17 à 18h	Concours de pétanque Le P'tit St Pierrois	Amicale laïque
Dimanche 26	Randonnée pédestre	Cantine
	Juillet	
Jeudi 14	Concours de pétanque en doublettes	Amicale laïque
Vendredi 15	Concours de boules en doublettes	Amicale laïque
Samedi 16	Concours de pétanque en triplettes et bal	Amicale laïque
Dimanche 17	Animations repas ravioles, bal et feu d'artifice	Amicale laïque
Lundi 18	Concours de boules en quadrettes	Amicale laïque
Samedi 23 à 14h	Concours sociétaires, tirage à la mêlée	Amicale Boules
Vendredi 29 à 18h	Challenge Chantal Rozand 32 doublettes mixtes	Amicale Boules
	Août	
	Septembre	
	·	
Samedi 3 à 8h	Concours 16 Doublettes féminins masculins	Amicale Boule
	Octobre	
	Novembre	
Vendredi 11 à 11h	Cérémonie et défilé	Municipalité
Vendredi 11	Repas à emporter	Cantine
	Décembre	